

Je connais des villes qui ont été construites alors que l'industrie minière était à son âge d'or, des villes comme Kirkland Lake et d'autres des environs immédiats, alors qu'il fallait que chacun se construise une maison, comme la chose se fait présentement à Blind River et à Elliot Lake.

Il faut, je pense, songer à l'avenir des gens qui sont engagés dans une industrie que, dans bien des cas, je pense en particulier à celle de l'uranium, le gouvernement va réglementer de plus en plus. Si les contrats d'uranium étaient un jour accordés sur le marché libre, chacun sait que bon nombre de ces mines devraient être fermées et que les collectivités qui en dépendent cesseraient d'exister. En même temps que nous avançons de l'argent par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de la construction de maisons dans ces régions nous devrions garantir d'une certaine façon que les jeunes familles de mineurs qui placent leurs économies dans l'acquisition d'une maison auront, dans 20 ou 30 ans, une maison qui vaut vraiment quelque chose. Dans la petite ville de Matachewan nous avons des maisons qui, il y a dix ans, valaient de \$8,000 à \$10,000 et sont aujourd'hui en vente pour deux à trois mille dollars. Il faudrait, je le répète, avoir égard à la situation de ces gens.

J'aimerais également savoir quelles autres mesures législatives relatives à l'habitation le gouvernement envisage pour 1958. Si j'ai bien compris le discours du trône on peut s'attendre à d'autres mesures dans ce domaine, et nous espérons bien qu'il en sera ainsi. Il faudrait se préoccuper tout particulièrement de protéger les gens qui sont en chômage depuis huit ou neuf mois, il y en a beaucoup dans ma propre circonscription, et qui doivent maintenant aller trouver une banque ou quelqu'un d'autre pour obtenir à très court terme l'argent nécessaire à la protection de leur placement. Je doute qu'une troisième hypothèque soit disponible, ou qu'elle vaille le prix du papier sur lequel elle est inscrite, et je pense donc que le gouvernement devrait se soucier des difficultés de ces gens. Je crois à la bienveillance du ministre et j'espère qu'il n'oubliera pas ce détail si l'on doit prendre d'autres mesures dans le domaine de l'habitation cette année, car dans le nord de l'Ontario, tout particulièrement, on peut constater beaucoup de détresse parmi les gens qui achètent des maisons dans les nouvelles localités qui s'y créent. Ils ne sont même pas certains de récupérer l'argent qu'ils ont déjà consacré au paiement de leur maison.

Nous pensons aussi que le ministre ferait bien d'étudier la situation du logement dans son ensemble pour pénétrer en ce domaine

[M. Peters.]

en y offrant non seulement des hypothèques mais des logis à loyer modique. De la sorte les gens qui ont besoin de logis aujourd'hui, surtout des logis ayant plusieurs chambres à coucher, pourraient louer leur maison et en déménager lorsqu'ils n'en auraient plus besoin; ils la passeraient à d'autres qui en ont besoin, quitte à prendre en location un logis plus adapté à leurs nouveaux besoins.

M. Herridge: Je n'avais pas l'intention de commenter la résolution car j'avais l'impression qu'on voulait hâter un peu les choses étant donné la nécessité de soumettre le bill au Sénat. Je crois savoir, cependant, que l'autre Chambre s'est maintenant ajournée et que le ministre ne nous en voudra pas si nous débattons la question sans trop de hâte.

L'hon. M. Green: Oh non! Le Sénat doit se réunir aujourd'hui à quatre heures et j'espère qu'il sera possible d'avoir la sanction royale cet après-midi. Je crains que cela ne soit impossible si le bill ne parvient pas là-bas à temps.

M. Herridge: Je ferai donc de mon mieux pour limiter mes observations. Je suis sûr que la Chambre ne voudra pas se passer de mes sages conseils. Je puis vous signaler, monsieur le président, que le personnel du hansom semble avoir beaucoup de difficulté à nous entendre dans ce coin-ci de la Chambre; il serait très regrettable qu'on perdît un mot de ce que nous disons. Vous y verrez sans doute.

Je puis dire que le ministre des Travaux publics et votre serviteur ont déjà participé ensemble à la première et immense entreprise de construction domiciliaire sans intérêt dans laquelle se soit jamais lancée la population. Je songe ici à l'époque où, tous les deux, nous creusions des cagnas en face d'Ypres. C'est, je pense, la première tentative de construction de maisons sans intérêt dans notre pays.

C'est avec intérêt que j'ai écouté le ministre résumer la mesure législative et résumer en même temps l'évolution des événements depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement. Je suis fort heureux qu'il nous ait donné cette explication qui était riche de renseignements en ce qui concerne les événements passés et récents comme en ce qui concerne les événements actuels. Nous sommes favorables à ce projet de résolution, ainsi que l'ont dit certains de mes collègues, quoique nous la croyions encore tout à fait insuffisante à satisfaire à tous les besoins de la population du point de vue du logement. Lorsque le ministre a commencé à parler j'ai eu vraiment l'impression qu'il était désormais converti à la cause du financement public du logement dans notre pays. En terminant ses